

Communauté de Communes du Pays de l'Ourcq
Mairie de Vendrest

Procès-verbal du Conseil Municipal du
26 Janvier 2026

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni en Mairie de Vendrest le 16 décembre 2024 à 19 heures, sous la présidence de Francis CHESNÉ

Présents : Francis CHESNÉ, Jean-Denis LIMOSIN, Micheline BENOIT, Yann BOISLÈVE, Luis CAMPOS LEON, Sandrine GIBERT, Francis ISTE, Pascal LAVIALLE, Céline LIMOSIN

Représentés : Gérard DUFOUR par Pascal LAVIALLE, Brigitte OLIVIER par Sandrine GIBERT

Excusés : Benjamin THURET, Tyffanie KLEIN

Absents : Philippe BASILE, Carmen LEMONNIER

Secrétaire de séance : Francis ISTE

L'ordre du jour des décisions à prendre a été rappelé par Monsieur le Maire:

1 – Approbation du procès-verbal du 11 Décembre 2025

2 – Délibérations :

- Demande toute subvention État

3 – Informations et questions d'actualités

Début de la séance : 19h00

Objet : APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU 11 Décembre 2025

Le conseil Municipal approuve le procès-verbal du 11 décembre 2025

Vote pour 11 - Vote contre 0 - Abstention 0

Objet : DEMANDE TOUTE SUBVENTION ÉTAT

DE 001-2026

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de demander une subvention de 20 % de l'État pour la rénovation du pont de Chaton, montant estimé HT : 97 181,20 €

Vote pour 11 - Vote contre 0 - Abstention 0

Objet : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU PROGRAMME NATIONAL PONT POUR LA RENOVATION DU PONT DE CHATON

DE 002-2026

Monsieur le Maire propose au conseil Municipal de demander une subvention de 60 % au programme national pont pour la rénovation du pont de Chaton, montant estimé HT : 97 181,20 €

Vote pour 11 - Vote contre 0 - Abstention 0

INFORMATIONS ET QUESTIONS D'ACTUALITÉ

Monsieur le Maire remercie Monsieur LIMOSIN Jean-Denis pour le déneigement ainsi que l'aide qu'il a apporté à la commune voisine Cocherel/Crépoil.

Monsieur le Maire annonce que le colombarium sera livré le 27 janvier 2026, les travaux pour agrandir la porte de garage sont en cours et le camion commandé est prêt et sera bientôt livré.

Madame LIMOSIN Céline dit qu'il faudra revoir le règlement du cimetière.

Monsieur le Maire confirme.

Madame LIMOSIN Céline demande si les travaux de la salle des fêtes sont terminés.

Monsieur le Maire répond qu'il ne reste que le raccordement de la soufflerie.

Fin de la séance 19H30